



L'EHPAD des Abers de Lannilis : un projet visionnaire et novateur pour le bien-être des personnes âgées

L'évolution du regard porté sur le grand âge et les établissements qui l'accueillent est au cœur d'un projet novateur dont les ambitions dépassent les simples réformes structurelles. Depuis deux ans, une équipe travaille en effet sur un projet ambitieux visant à repenser entièrement l'EHPAD des Abers de Lannilis. Partant de l'idée que les besoins des personnes âgées évoluent et que les établissements doivent s'adapter en conséquence, cette initiative marque une réflexion intéressante dans l'idée que nous pouvons nous faire quant à la prise en charge des seniors. Cette initiative vise à transformer radicalement notre approche du vieillissement et du soutien aux personnes âgées. L'objectif principal de ce projet est d'anticiper les besoins futurs des résidents en proposant des solutions novatrices et adaptées. En se mettant à la place des résidents potentiels, l'équipe en charge de ce projet a envisagé des espaces plus spacieux et une intégration sociale renforcée, tant à l'intérieur de l'établissement que dans son environnement urbain. L'une des innovations majeures de ce projet est la volonté de concevoir un EHPAD moins médicalisé, où le bien-être des résidents est au cœur des préoccupations. Il s'agit de créer un véritable lieu de vie, où les soins sont intégrés de manière harmonieuse dans le quotidien des résidents. Pour ce projet, l'EHPAD des Abers est accompagné d'un programmiste, MAPS', et de deux AMP, SEM Breizh et Altéria. Il a été confié à une équipe composée de l'agence Chabanne, associé à ENO Architecte.

Propos recueillis auprès d'Anna Edelmayer, Directrice adjointe de l'EHPAD des ABERS



Pouvez-vous nous présenter votre projet concernant l'EHPAD des Abers de Lannilis ?

Anna Edelmayer : Les premières réflexions ayant conduit à la refonte complète du projet architectural de l'EHPAD des Abers remontent à deux ans. À cette époque, nous nous sommes profondément interrogés sur

les besoins futurs des personnes âgées, en prenant en compte les avancées dans le domaine de « l'EHPAD du futur ». Nous avons analysé notre établissement avec objectivité : implanté sur trois sites et accueillant 291 résidents, l'EHPAD des Abers présentait des signes de vieillissement nécessitant une rénovation en profondeur. Cette réflexion nous a amenés à reconnaître que les besoins des personnes âgées évolueront, et que notre offre actuelle devra s'adapter en conséquence. Les structures actuelles, datant des années 70, bien que rénovées à plusieurs reprises, n'ont que peu évolué dans leur philosophie. Nous sommes conscients que les futures générations de résidents seront sociologiquement différentes de celles que nous accueillons actuellement. Ainsi, nous avons jugé primordial de repenser notre projet en tenant compte de ces évolutions. En nous mettant à la place des résidents potentiels, nous avons envisagé des chambres plus spacieuses et une intégration sociale plus forte, tant au sein de l'établissement que dans son environnement citadin. Après avoir examiné nos différents sites, il est apparu que la restructuration en multisites n'était pas réalisable avec les structures existantes. Nous nous sommes alors concentrés sur la résidence de Lannilis, bénéficiant d'une réserve foncière à l'arrière, qui rendait possible une extension. Ces premières réflexions nous ont amenés à recentrer le projet sur la résidence de Lannilis, au sein de l'EHPAD des Abers. Nous avons ensuite élaboré notre projet en prenant en compte

divers besoins, notamment la nécessité de concevoir des installations moins médicalisées tout en préservant la qualité des soins prodigués. Ainsi, notre conception de l'EHPAD se veut un lieu de vie où le soin trouve sa juste place.

Pourriez-vous nous décrire les principaux aspects sur lesquels vous avez travaillé avant de démarrer ce projet de rénovation et d'extension ?

A. E. : Dans l'optique de dissimuler l'aspect trop médicalisé, nous avons ciblé divers éléments, notamment les longs couloirs uniformes, les chariots de soins et la présence des professionnels en blouse blanche. Lors du concours, j'ai expressément demandé aux architectes de fournir des références dans le domaine hôtelier, mais nous n'en avons reçu que très peu ! Il était difficile pour eux de sortir de leur zone de confort et de comprendre que nous ne souhaitons pas obtenir les plans d'un établissement médical, mais plutôt ceux d'un établissement hybride, voire hôtelier.

Outre cet aspect médicalisé, notre second point visait à combattre l'isolement. Il est malheureusement vrai que les EHPAD ont tendance à être centrés sur eux-mêmes... Bien que nous ayons déjà œuvré pour ouvrir les EHPAD aux communes et aux associations de bénévoles, nous souhaitons aller plus loin pour que l'EHPAD soit véritablement un prolongement de la rue dans laquelle il est situé. Nous avons donc travaillé sur une rue centrale, offrant des services non exclusifs aux seuls résidents, mais également accessibles à toute la population environnante. En collaboration avec l'agence Chabanne, nous avons envisagé la création d'un cabinet médical, d'un restaurant et d'une salle de spectacle. Ainsi, en plus de l'aspect hôtelier, cela nous a amenés à aborder des questions d'urbanisme.





Enfin, nous avons souhaité concevoir des logements adaptés aux personnes âgées mais qui permettrait également à tout le monde de les utiliser, y compris les personnes handicapées. Cette adaptation a nécessité de travailler sur l'ergonomie des logements et sur la mobilité, notamment en raison de la longueur de la rue centrale qui traverse tout l'établissement. Ainsi, nous avons commencé à envisager différentes options telles que des petites voitures électriques ou un service de conciergerie pouvant accompagner les résidents.

Par ailleurs, nous sommes également investis dans la recherche d'un équilibre entre liberté et sécurité. Cela se répercute également sur l'architecture, notamment au niveau des unités de vie sécurisées, où nous visons à garantir une sensation de liberté tout en assurant la sécurité face aux pathologies et aux troubles cognitifs dont souffrent les résidents.

Avez-vous rencontré des difficultés pour faire passer cette idée nouvelle de conception d'un établissement destiné à la prise en charge des personnes âgées ?

A. E. : Actuellement, les EHPAD ne bénéficient pas d'une bonne réputation. Ils demeurent des endroits peu attrayants où personne ne souhaite réellement se rendre. Face à cette réalité, nous avons dû sérieusement réfléchir à la pertinence d'intégrer un établissement hybride dans la cité, alors que les personnes âgées ont toujours leur domicile. Nous nous sommes donc posés de nombreuses questions sur la manière de concilier le développement des services à domicile avec la création de lieux comme l'EHPAD des Abers, qui se positionnent comme des hybrides entre domicile, hôtel et lieu de soins. Il est indéniable que nous avons encore beaucoup de travail à accomplir en termes de conceptualisation, notamment en ce qui concerne la communication

pour faire comprendre l'intérêt de ces nouveaux types d'établissements. Personnellement, je ne considère pas l'EHPAD comme un simple lieu de résidence alternatif ou comme un endroit où l'on se rend par défaut. Il doit être perçu comme un lieu où l'on souhaite se rendre, répondant à un besoin spécifique. Notre défi consiste donc à susciter ce besoin et à faire en sorte que chacun en perçoive l'intérêt. L'EHPAD ne se réduit pas à un domicile de substitution, il offre bien plus.

Comment le personnel de votre EHPAD a-t-il été impliqué dans les réflexions concernant ce changement de paradigme ?

A. E. : Le personnel de notre EHPAD est admirable car il est impliqué, motivé, et a envie de faire évoluer le lieu dans lequel il travaille. Nous avons donc eu de la chance et nous avons réussi à nous appuyer grandement sur leurs expertises. En ce qui concerne l'organisation, nous avons mis en place une dizaine de groupes de travail, structurés par sujet et par thème, afin d'associer le maximum de professionnels et de permettre à chacun de travailler sur les domaines pour lesquels ils avaient les compétences mais également l'envie. Par exemple, un membre du personnel soignant peut être passionné par les nouvelles technologies et apporter un regard éclairé et pertinent pour générer de bonnes idées dans ce domaine. De même, un cuisinier peut être intéressé par les soins, car les deux aspects sont étroitement liés. Nous avons organisé environ trois séances pour chaque groupe de travail, avec pour mot d'ordre « *pas de limites* » : toutes les idées étaient les bienvenues, sans considération pour les contraintes financières ou organisationnelles. Par la suite, des limites ont bien entendu été établies lors d'une seconde phase par le comité de pilotage, car cela était évidemment nécessaire pour avancer de manière concrète.

Comment les besoins des personnes âgées ont-ils évolués ces dernières années, et comment les anticipez-vous par rapport à ce projet ?

A. E. : Nous nous sommes appuyés sur les besoins actuellement exprimés par les personnes âgées que nous accueillons. Bien que nous n'ayons pas consulté directement ces résidents pour ce projet spécifique, car un grand nombre d'entre eux appartient à une génération antérieure qui ne connaîtra sûrement pas le futur établissement, nous avons conscience du désir grandissant de certains d'accéder aux nouvelles technologies et de se sentir à l'aise et autonomes dans leur environnement. Ces aspirations, que nous observons déjà, sont encore plus prises en considération pour la prochaine génération de résidents de l'EHPAD. De plus, nous nous sommes largement inspirés des nombreux écrits portant sur le changement générationnel et sur la vision de l'EHPAD du futur, ainsi que des souhaits exprimés par les personnes âgées. Cette approche nous a permis d'anticiper les évolutions à venir et d'intégrer des éléments adaptés aux attentes futures des résidents. Enfin, nous avons également pris en compte nos propres aspirations. En effet, si nos propres parents ou proches n'étaient pas enclins à intégrer l'établissement que nous sommes en train de construire, cela aurait remis en question notre démarche. Ainsi, en tenant compte à la fois des besoins actuels des personnes âgées, des tendances futures et de nos propres valeurs, nous avons élaboré un projet qui vise à répondre au mieux aux attentes et aux besoins de nos futurs résidents.

Vous êtes-vous appuyés sur d'autres expériences à l'international pour développer votre projet ?

A. E. : Nous avons effectivement porté un intérêt à ce qui se faisait à l'international, bien que cela n'ait pas été notre principale source d'inspiration. Notre démarche s'est avant tout appuyée sur les pratiques hôtelières : nous nous sommes penchés sur les réalisations des hôtels haut de gamme, le développement de services personnalisés et l'approche de conciergerie. Par la suite, nous nous sommes également référés aux normes de constructions urbaines classiques en France. De manière plus marginale, nous avons examiné les réalisations internationales, notamment dans les pays de l'Est, pour ce qui est des façades, sans, encore, que cela n'ait été notre principale source d'inspiration.

Comment l'agence Chabanne a-t-elle répondu à tous les besoins que vous avez soulignés, et qu'est-ce qui fait la force de cette agence ?

A. E. : L'agence Chabanne a répondu de manière exemplaire à tous les besoins que nous avons soulignés, et sa force réside dans plusieurs aspects. Tout d'abord, sa capacité d'écoute est remarquable. Dès le stade du concours, le projet présenté était très performant et correspondait parfaitement à nos attentes. Les plans prévoyaient une véritable rue, des chambres d'une qualité exceptionnelle, répondant ainsi aux critères essentiels que nous avons établis. Ensuite, ses équipes ont su comprendre et intégrer l'essence même du projet. Cette compréhension était cruciale, étant donné que le concept de l'EHPAD des Abers est novateur, et elles ont été en mesure de faire évoluer l'architecture en accord avec nos aspirations. Elles ont réussi à concilier, tel que nous le souhaitons, l'aspect hôtelier, l'urbanisme avec la création d'une rue, et l'aspect médical. Malgré la complexité de ces différentes exigences, elles ont su concevoir une architecture cohérente qui répondait à tous ces critères. De plus, leur capacité à collaborer et à échanger avec nous a été essentielle. Les architectes ont su intégrer nos réflexions et nos retours dans le processus de conception, tout en étant capables d'apporter leur propre expertise et des idées que nous aurions pu négliger. Cette dynamique d'échange a été très enrichissante et a permis d'affiner le projet de manière significative.

Dans quelle mesure votre futur établissement pourra-t-il être l'exemple de la structure qui accueillera demain les personnes âgées ?

A. E. : Chaque établissement est unique, tout comme les personnes qui y travaillent. Par conséquent, je ne peux pas affirmer avec certitude que l'EHPAD des Abers sera un exemple pour les EHPAD de demain. Cependant, mon objectif est qu'il réponde aux besoins spécifiques du territoire dans lequel il est implanté, en étroite collaboration avec les communes, les mairies et les habitants. Nous aspirons à devenir une ressource essentielle pour ces communautés, en offrant des services adaptés et en nous engageant activement dans le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées de notre région.





Le parti architectural



« Nous avons délibérément rompu avec les schémas conventionnels, conscients que ce projet nécessitait une approche novatrice et résolument tournée vers l'avenir »

Propos de **Gérald Berry** et **Maxime Damman**, Architectes associés chez Chabanne

Quelles sont les grandes lignes de cette opération sur l'EHPAD des Abers ?

L'objectif premier de cette opération est de transformer la perception collective du vieillissement en favorisant une vision où les résidents sont véritablement des membres à part entière de la communauté. Ceci implique une refonte complète de l'établissement et de son fonctionnement.

Le projet est fortement guidé par une vision institutionnelle ambitieuse et une programmation détaillée. Il inclut notamment le déménagement de l'établissement, transformant ainsi cette démarche en un véritable projet urbain et territorial.

Cette initiative se distingue par son ambition et sa rédaction soignée qui a guidé les parties prenantes à travers les différents défis, notamment celui d'adopter un nouveau regard sur la conception et la pratique des soins pour les personnes âgées. Il s'agit d'un virage à 180 degrés par rapport aux pratiques traditionnelles des EHPAD, en proposant des

approches architecturales et des perspectives nouvelles. Au-delà des concepts, il s'agit d'une volonté concrète, comme en témoigne l'inclusion de salles de spectacle dans le programme. L'emplacement du site revêt également une importance particulière, puisqu'il est situé à la jonction entre le village de Lannilis et la Vallée verte. Cette démarche nous a poussés à remettre en question nos pratiques vis-à-vis d'autres types d'établissements pour personnes âgées. En effet, le terme « EHPAD » est évité dans ce projet pour laisser place à celui de « *village résidentiel pour différentes populations* ». Il s'agit donc de créer un lieu de vie dynamique et ouvert, mêlant les résidents de l'établissement, les habitants du village, le personnel et le public. Cela favorisera une mixité sociale et intergénérationnelle, avec des équipements tels que des restaurants, des espaces de bien-être et des salles de spectacle ouverts sur l'extérieur. En somme, ce projet deviendra un nouveau pôle central de la vie locale.

Quel est l'objectif de ce projet ?

L'objectif principal est de créer un environnement dans lequel les résidents auront véritablement envie de vivre. Il s'agit de susciter chez eux l'enthousiasme de s'installer dans ce nouveau concept, de rendre les familles heureuses de confier leurs proches à cet établissement, et de favoriser une atmosphère dynamique et épanouissante à l'intérieur. Actuellement, dans les EHPAD traditionnels, les visites familiales sont trop souvent brèves, sans réel attrait pour y prolonger leur présence ni pour en tirer du plaisir. L'objectif est donc de créer un lieu où la vie quotidienne est riche en activités et en interactions, où les résidents se sentent chez eux et où les familles sont encouragées à participer activement à la vie communautaire. En transformant cette vision traditionnelle des établissements pour personnes âgées, nous visons à créer un espace où le bonheur et le bien-être sont au cœur de chaque jour passé.

Quelles sont les grandes lignes du programme ?

Il convient effectivement de préciser qu'un établissement est déjà présent sur le site choisi, et que le programme correspond donc à une extension et une restructuration de celui-ci. Plus précisément, il s'agit de regrouper sur un même site trois EHPAD existants. Ce choix a été motivé par la volonté de mutualiser les services et la logistique, et c'est pourquoi le site de Lannilis a été retenu. Cette opération implique à la fois la restructuration d'une partie déjà existante de l'établissement pour la rendre conforme à la nouvelle vision, et une importante extension. Ainsi, environ deux tiers des locaux seront neufs, tandis qu'un tiers sera réhabilité. Les nouveaux espaces offriront davantage d'activités, tandis que les locaux réhabilités subiront des transformations importantes pour ouvrir les espaces sur les zones communes et extérieures, tout en améliorant le confort thermique et l'ambiance générale.

Comment avez-vous orienté votre conception afin que le projet puisse changer le regard sur le grand âge ?

Dans notre approche, nous avons entrepris de réévaluer entièrement nos perceptions et nos réflexes préétablis. Dès la lecture du programme et les premières réflexions, nous avons rapidement pris conscience de la nécessité de repenser fondamentalement l'aménagement des espaces. Nous avons délibérément rompu avec les schémas conventionnels, conscients que ce projet nécessitait une approche novatrice et résolument tournée vers l'avenir. Cette démarche a été facilitée par des échanges approfondis sur les spécificités locales, dans le but de bien ancrer ce projet dans la région des Abers, qui se distingue par ses paysages et son tissu urbain singuliers.

Afin de véhiculer une perception différente de cet espace, nous avons opéré des changements significatifs, à commencer par sa dénomination : plutôt que de le désigner comme un EHPAD, nous l'avons qualifié de « résidence ». De même, nous parlons de « logements » et non pas de « chambres ».

Quelle a été votre approche architecturale, qui vous a permis de vous éloigner de la vision classique d'un EHPAD ?

Nous avons adopté un langage architectural qui mêle habilement les codes locaux à l'esthétique contemporaine afin d'intégrer harmonieusement l'établissement dans son environnement urbain et de susciter l'adhésion de la communauté locale. Cette approche était fondamentale pour permettre à l'établissement d'être ouvert sur l'extérieur et d'ainsi s'éloigner de la vision classique des EHPAD. En ce qui concerne l'aménagement intérieur, nous avons fait le choix de créer des espaces de vie distincts plutôt que d'opter pour une uniformité stérile. Cette approche vise à replacer les résidents au cœur de leur quotidien en favorisant les interactions au sein de leur quartier, où ils pourront échanger avec leurs voisins et participer à une vie communautaire dynamique.





Nous pouvons également imaginer que des animaux de compagnie se baladeront plus tard dans ces espaces. Nous avons également envisagé des aménagements qui favorisent le bien-être individuel, tels que la présence de balcons privatifs, offrant ainsi à chaque résident un espace personnel où poursuivre son parcours de vie de manière épanouissante. Cette conception globale vise à offrir aux résidents une fin de vie heureuse et enrichissante, en leur procurant un environnement stimulant et en les intégrant activement dans la vie sociale et culturelle de leur communauté.

Nous nous sommes également appuyés sur des études démontrant l'impact crucial d'un environnement sain et positif sur la qualité de la fin de vie des personnes âgées. C'est pourquoi nous avons placé le travail sur les usages au cœur de notre processus de conception. Les approches novatrices conduisent d'ailleurs à l'émergence de nouveaux métiers, comme les AMU (Assistants de Maitrises d'Usages). La rédaction du travail qui nous a été fourni a ainsi émergé d'une profonde réflexion quant aux usages, qui a été réalisée en collaboration avec les équipes d'encadrement afin de repousser les limites des schémas conventionnels.

Comment ce projet permettra-t-il à l'EHPAD de bénéficier d'une plus grande ouverture sur l'extérieur ?

Ce projet représente une extension naturelle de l'espace urbain, favorisant la connexion entre le centre-ville et un espace vert de qualité aménagé par la municipalité. Notre objectif est de créer un lieu qui invite à la circulation, notamment grâce à une rue intérieure en double hauteur de 5 mètres de large, donnant accès à divers espaces intérieurs pouvant servir à des activités variées, allant des espaces pour enfants aux lieux de convivialité comme les salons de thé. Nous avons également envisagé une intégration active de la communauté associative locale pour enrichir le projet de multiples activités et interactions sociales. De plus, notre approche de conception et d'architecture intérieure s'est inspirée de l'hôtellerie, visant à créer un environnement résidentiel qui se situe entre le logement et l'hôtel. Dans notre volonté de nous

démarrer de l'EHPAD classique, nous avons apporté une attention particulière aux détails, éliminant les éléments rappelant les institutions traditionnelles. Les quartiers différenciés et la conception des chambres comme de véritables logements ont été pensés pour offrir aux résidents un sentiment de chez-soi et une liberté accrue. Par ailleurs, en proposant une diversité d'espaces communs, tels que des restaurants répartis dans chaque quartier et un restaurant panoramique offrant une vue sur la vallée, nous souhaitons permettre aux résidents de bénéficier d'expériences gastronomiques variées et des moments de convivialité partagés avec leurs proches. Évidemment, un secteur protégé et plus sectorisé offrira des soins adaptés et personnalisés aux résidents les plus fragiles.

Comment les matériaux de construction, notamment le bois et le béton de bois, sont-ils utilisés dans ce projet pour répondre aux exigences programmatiques et environnementales ?

En réponse à des exigences programmatiques spécifiques, nous avons intégré une approche environnementale ambitieuse dans la conception de ce projet. Au-delà des demandes programmatiques, nous avons cherché à atteindre l'objectif E3C1 ainsi que les normes de l'horizon RE2020 en matière d'efficacité énergétique et de durabilité. Nous avons identifié le bois comme un levier clé pour répondre à ces objectifs, en cohérence avec les attentes du directeur qui a souligné l'importance de l'innovation tant sur le plan architectural qu'environnemental. Dans cette optique, nous avons prévu d'intégrer un volume important de bois qui sera stratégiquement positionné. Une grande structure en bois a par exemple été imaginée le long de la rue centrale, et offrira une esthétique attrayante ainsi qu'une remarquable performance environnementale. D'ailleurs, avec une densité de 25 kilos de bois par mètre carré, nous dépassons largement les normes habituelles de construction. Nous mettrons également en place une chaufferie bois pour répondre aux besoins énergétiques du projet, et qui contribuera à réduire l'empreinte carbone et à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Pensez-vous qu'un tel projet pourrait inspirer ce que devrait être l'EHPAD de demain ?

L'introduction du programme était très judicieuse puisque les maîtres d'ouvrages se sont positionnés de manière assez pragmatique. En effet, en tenant compte du fait que la population qui intégrera l'EHPAD à sa livraison aura vécu les événements de Mai 68, ils ont reconnu l'importance de prendre en compte leur désir de maintenir leur indépendance et de continuer à vivre des expériences enrichissantes. En nous mettant à la place des personnes âgées, mais aussi des familles et des visiteurs, nous nous sommes interrogés sur ce qui pourrait nous inciter à prolonger notre séjour au-delà d'une simple visite traditionnelle. L'évolution vers l'EHPAD de demain est également liée au fait que les nouveaux arrivants ont connu une plus grande liberté tout au long de leur vie et se projettent dans un environnement différent. De ce fait, le terme « EHPAD » ne semble plus le plus approprié, et il est essentiel d'en trouver un autre qui reflète ce nouveau concept adapté au mode de vie actuel et futur.

Dans quelle mesure ce projet va-t-il influencer vos futures réponses concernant les établissements qui prendront en charge nos aînés demain ?

Ce projet aura un impact significatif sur nos futures décisions concernant les établissements destinés à accueillir nos aînés. Il souligne la nécessité d'un travail préalable approfondi de la part des directions d'EHPAD et des programmistes afin d'adopter une approche novatrice. Si nous nous en tenons aux schémas conventionnels et aux ambitions purement fonctionnelles et financières usuelles, nous ne pourrions pas atteindre

ce niveau d'innovation. L'intégration d'éléments tels qu'une grande rue animée, une salle de spectacle, une balnéothérapie, plusieurs restaurants, et des logements plus spacieux, au sein d'un EHPAD représente une avancée considérable. Pour concrétiser de tels projets, il est indispensable d'avoir une direction engagée qui soutient pleinement l'initiative, un programmiste porteur d'une vision novatrice forte (MAP'S Conseils sur ce projet) capable de maintenir et de défendre ses idées, ainsi qu'une équipe médicale impliquée dans les réflexions. Dans ce cas précis, la collaboration étroite de l'équipe médicale a été cruciale pour partager et développer de nombreuses idées innovantes.

Ensuite, s'il est vrai que les EHPAD sont de plus en plus occupés par des personnes très âgées, une nouvelle approche permettrait aux personnes en bonne santé de découvrir la proximité et l'ambiance des établissements. Dans ce cadre, un individu âgé pourrait bénéficier d'un séjour d'essai, par exemple, pendant un mois d'été. Cette expérience lui permettrait de se familiariser avec l'environnement de l'EHPAD et de vivre pleinement son atmosphère dynamique. Ce type d'initiative pourrait susciter l'envie chez les personnes âgées de rester dans l'établissement, notamment s'il offre une ambiance riche et animée, et d'être ainsi moins seules et plus heureuses que chez elles.

Quel est le calendrier prévu ?

Les études débuteront fin avril, et seront suivies du dépôt de permis de construire, prévu pour la fin de l'année 2024. Ensuite, les travaux seront divisés en deux phases : la construction des extensions neuves, qui se déroulera entre l'été 2025 et la fin de l'année 2027, et la réhabilitation qui aura lieu jusqu'en 2029.

